

C I A S
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CIAS Airvaudais-Val du Thouet du 17 juin 2021

L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de juin à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BAUDON Brigitte, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, FOUILLET Olivier, GIRET Gérard, JOZEAU Sylvie, POUPIN Anne-Marie, RICHARD Françoise, ROBERT Daniel, VIVIER Nadine.

1 pouvoir :

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Excusé (e) s : Maryse BARIGAULT, Cécile GLORIAU, Hélène MARSAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Micheline REAU

Absent (e) s : Jean-Claude LAURANTIN

Date de la convocation : 7 juin 2021 ayant pour ordre du jour :

- Ouverture de postes au 1^{er} juillet 2021 (avancements de grade)
- Convention service commun CCAVT/CIAS
- Effacement de dette
- Admissions en non-valeur
- Informations diverses

Daniel ROBERT a été élu secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion précédente du 25 mars 2021 : adopté à l'unanimité.

OUVERTURE DE POSTES AU 1^{ER} JUILLET 2021

Mme la Vice-présidente expose :

Des agents peuvent prétendre à un avancement de grade, pour être promu il faut que l'organe délibérant crée les postes si aucun n'est vacant, ce qui est le cas pour le CIAS.

- 3 agents peuvent être promus en 2021 :
- Corinne LAVIGNE au grade d'agent social principal 2^{ème} classe (24h)
 - Brigitte RUSSEIL au grade d'agent social principal 1^{ère} classe (28h)
 - Laurence SAUVAGEAU au grade d'agent social principal 1^{ère} classe (32h)
 -

Il convient donc au conseil d'administration de se prononcer sur l'ouverture des postes au 1^{er} juillet 2021.

Délibération n° D 2021-012

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, dite LE PORS portant disposition statutaire relative à la fonction publique territoriale
- Vu le Décret n° 92-849 du 28 août 1992 modifié (article 8) portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux
- Vu le Décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C
- Considérant les besoins de recruter un agent social principal de 2^{ème} classe et 2 agents sociaux principaux 1^{ère} classe
- Vu l'arrêté en date du 1^{er} mars 2021 portant établissement des lignes directrices de gestion relatives aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels après avis du Comité technique en date du 3 février 2021
- Vu l'arrêté portant tableau annuel d'avancement pour l'année 2021

Il est décidé :

- ✓ De créer à compter du 1^{er} juillet 2021 :
 - Un poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps non complet (24h)
 - 2 postes d'agent social principal 1^{ère} classe à temps non complet (28h et 32h)
- ✓ Que les horaires ordinaires de travail de ces agents seront indiqués dans leur fiche de poste
- ✓ Qu'à la demande de l'employeur ou avec son autorisation, l'agent pourra exceptionnellement travailler en dehors de ses horaires habituels de travail définis ci-dessus. Les heures supplémentaires ainsi effectuées, devront respecter les garanties minimales prévues par le décret 2000-815 du 25 août 2000.
- ✓ Les heures ainsi effectuées seront alors, en priorité, à récupérer.
- ✓ De modifier en conséquence le tableau des effectifs.
- ✓ Que ce poste sera pourvu par voie statutaire ou à défaut contractuelle.
- ✓ D'autoriser Mme la Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à l'ouverture de ce poste.

SERVICE COMMUN CCAVT / CIAS

Mme la Vice-présidente expose :

Il est proposé de créer un service commun avec la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet sur les fonctions suivantes :

- Comptabilité – Finances – Budgets - Paies
- Accueil – Administration générale

Ce service commun positionné dans les services de la Communauté de Communes mettra à disposition les ressources humaines de ce service auprès du CIAS par voie conventionnelle.

L'objectif de la création de ce service commun est de sécuriser la fonction stratégique comptabilité/finances qui repose dans chacune des deux structures sur une seule personne.

Le CT du 26 avril dernier a donné un avis favorable.

Les élus du Conseil communautaire ont validé à l'unanimité, le 25 mai 2021, la création d'un service commun.

Délibération n° D 2021-013

- Vu l'exposé de Mme la Vice-présidente ci-dessus
- Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 26 avril 2021,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration décide :

- ✓ De créer à compter du 1^{er} août 2021 un service commun entre la CCAVT et le CIAS Airvaudais-Val du Thouet
- ✓ De valider la convention de la création de ce service commun, annexée à la présente délibération
- ✓ D'autoriser Mme La Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

EFFACEMENT DE DETTE

Mme la Vice-présidente expose :

Mme ARROUET, Comptable de la Trésorerie d'Airvault, demande de faire constater au Conseil d'administration, l'irrecouvrabilité des sommes ci-dessous.

Abonnés	Budget Aide à Domicile
Lucie BOUE née CHAIGNEAU	120.13 €
Total	120.13 €

Délibération n° D 2021-014

- Vu l'exposé de Mme la Vice-Présidente et la présentation nominative d'effacement de dette

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide l'effacement de la dette suivant le tableau ci-dessous :

Abonnés	Budget Aide à Domicile
Lucie BOUE née CHAIGNEAU	120.13 €
Total	120.13 €

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Mme la Vice-présidente expose

Le trésorier n'a pas pu procéder au recouvrement des pièces suivantes :

- Référence de la pièce : - R-158-6 d'un montant de : 6.77 €
- Référence de la pièce : - R-196-8 d'un montant de : 37.52 €
- Référence de la pièce : - R-175-6 d'un montant de : 27.48 €
- Référence de la pièce : - R-229-7 d'un montant de : 56.88 €
- Référence de la pièce : - R-110.17 d'un montant de : 0.40 €
- Référence de la pièce : - R-298.19 d'un montant de : 0.40 €
- Référence de la pièce : - T-75194660012 d'un montant de : 44.90 €
- Référence de la pièce : - T-75194650012 d'un montant de : 131.86 €
- Référence de la pièce : - R-75194640012 d'un montant de : 128.06 €
- Référence de la pièce : - R-195-58 d'un montant de : 0.80 €
- Référence de la pièce : - R-229-64 d'un montant de : 0.56 €

Mme la Vice-présidente demande l'admission en non-valeur de ces pièces pour la somme totale de 435.63 €.

Après en avoir exposé le détail et les motifs Mme la Vice-Présidente demande aux élus de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur l'exercice budgétaire 2021 au compte 654.1 pertes sur créances irrécouvrables, la somme de quatre cent trente-cinq euros et soixante-trois centimes (435.63 €) et autorise Mme la Vice-Présidente à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

INFORMATIONS DIVERSES :

Stagiairisation d'un agent social

Un agent social en contrat à durée déterminée depuis presque 3 ans va être recruté en tant qu'agent social stagiaire à 24h hebdomadaire au 1^{er} juillet 2021. Le poste était vacant depuis l'année dernière suite à un avancement de grade.

Augmentation de titularisation

Le comité technique du Centre de Gestion a été saisi, pour avis, pour l'augmentation de titularisation de plusieurs postes d'agents sociaux (volonté de diminuer les heures complémentaires) :

Nombre d'agent	Durée hebdomadaire actuelle	Durée hebdomadaire proposée au 01/11/2021
4	17h	20h
2	20h	24h
1	20h	26h
1	17h	24h

Smartphones

Certains smartphones pour la télégestion sont défectueux (achat de 30 smartphones en janvier 2019). Des devis de la société ORDAGO sont en cours pour le changement des batteries, des chargeurs ou d'une partie/totalité de la flotte.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance (Décret N° 2010-783 du 8 juillet 2010)

N° de délibération	Objet
D 2021-012	Ouverture de postes au 1 ^{er} juillet 2021
D 2021-013	Service commun CCAVT/CIAS
D 2021-014	Effacement de dette
D 2021-015	Admissions en non-valeur

A Airvault le 18 juin 2021

PV affiché le 21 juin 2021

La Vice-Présidente
Frédérique DAMBRINE

Le secrétaire de séance,
Daniel ROBERT

Suit le tableau des signatures des autres membres présents à la séance.

AUBRY Lucienne	BAUDON Brigitte	CADET Nadia	CHABAUTY Gérard	CHARRIER Maryse
DIGUET Véronique	FOUILLET Olivier	GIRET Gérard	JOZEAU Sylvie	POUPIN Anne-Marie
RICHARD Françoise	VIVIER Nadine			